

ALSH VARILHES

PROJET PEDAGOGIQUE

2024
2025



ALSH Varilhes – Rue de la Tuilerie 09120 Varilhes
05.61.67.80.39 alshvarilhes@francasfoix.fr

SOMMAIRE

Dernière mise à jour 27/01/2025

1. Présentation de l'association	3
• Historique	3
• Projet éducatif.....	4
• Rôles et missions des différents acteurs	4
• Projet pédagogique.....	7
• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association.....	8
• Budget général.....	17
2. Présentation de l'équipe pédagogique :.....	18
3. Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation	18
• Fonctionnement de l'accueil de loisirs.....	18
• L'accueil des enfants en situation de handicap.....	18
• Descriptions des différents temps d'une journée	19
• Les locaux.....	20
• Déroulement d'une journée	20
• Organisation du temps repas.....	21
• Organisation des temps repos et temps calme	22
• Analyse de situation liée aux vacances	23
4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions	24
5. Activités.....	25
6. Evaluation.....	26
7. Communication	27

I. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

A ce jour notre association gère :

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

• Projet éducatif

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>
Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.

• Rôles et missions des différents acteurs

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

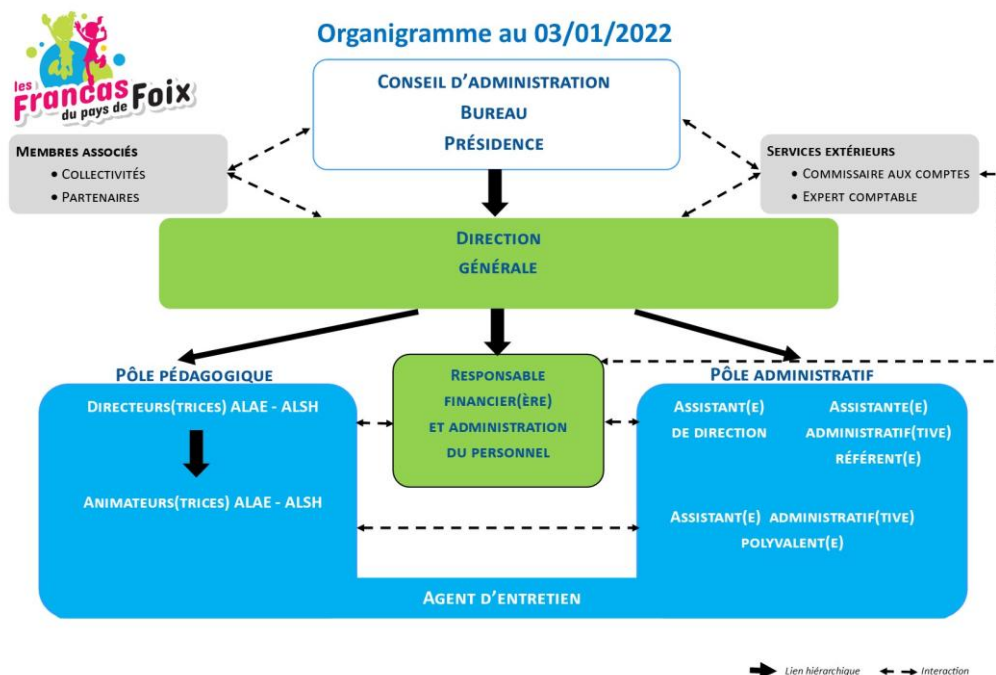
Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président, Nicolas VLERICK**
- **D'une vice-présidente, Sylvie COMBRE RAUSA**
- **D'une trésorière, Sylvie RUFFIE**
- **D'une secrétaire, Claire BENNES**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée



Un pôle administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale BLAZY**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

Un pôle pédagogique sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures. Il est composé de **directeurs et animateurs ALAE et ALSH**.

Rôles et missions des directeurs

Les accueils de loisirs ALAE/ALSH sont dotés d'un **directeur** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Pédagogie

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice générale au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :

- De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (agents des collectivités travaillant sur les temps ALAE/ALSH ou salariés Francas) ;
 - Il organise et mène les réunions d'équipe ;
 - Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
 - Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
 - Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
 - Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association.

Sécurité

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

Communication

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

Formation

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

Rôles et missions des animateurs

Les animateurs ALAE/ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité

morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Pédagogie

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...).

Sécurité

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

• Projet pédagogique

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte du projet éducatif de l'association, des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté, du principe de laïcité et de l'éducation à l'environnement.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAÏCITE ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Préambule

Extrait du projet éducatif :

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... ».



« On ne naît pas citoyen, on le devient » Baruch Spinoza

La citoyenneté : il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

Le respect de soi, des autres et de l'environnement : l'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

La cohésion de groupe : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect. Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, au cours desquels ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

Intégration et prise en compte des difficultés de chacun ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

Instaurer un fonctionnement démocratique : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE.

« Pour construire un projet de société, n'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs et dire que la liberté c'est l'émancipation » Henri Pena-Ruiz

La laïcité est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre-ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. L'enjeu de faire vivre le principe de laïcité au quotidien est bien de permettre, à tous les enfants et aux jeunes, de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre-ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusion. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permet de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

L'éducation à la citoyenneté et au principe de laïcité et l'éducation à l'environnement seront développées en 3 axes.

AXE I - « L'ENFANT » LA PRISE DE CONSCIENCE DE SOI

APPRENDRE AUX ENFANTS A PRENDRE LEUR PLACE DANS LE GROUPE

Objectifs et compétences développés

- Leur apprendre à s'exprimer, à exposer leur point de vue en prenant en compte et en respectant les propos des autres ;
- Leur apprendre à prendre part à un débat ;
- Leur apprendre à argumenter leurs choix ;
- Leur apprendre à développer leur curiosité/autonomie ;
- Leur apprendre à expliquer et confronter leur point de vue ;
- Leur apprendre à élargir leur manière de voir ou de penser ;
- Leur apprendre à prendre et changer de position ;
- Leur apprendre à développer leur estime de soi ;
- Leur permettre de prendre des initiatives ;
- Leur permettre de s'impliquer dans des projets ;
- Leur permettre d'être acteurs de leurs loisirs ;
- Leur donner de vraies responsabilités et leur permettre de comprendre la place qu'ils occupent.



Exemples d'activités qui seront mises en place ou reconduites par les équipes d'animation sur les différentes structures :

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, mîmes, théâtre d'impro, théâtre de marionnettes, chorale, contes, lecture, écriture, dessin, danse, WEB TV, émissions radio (partenariat avec Radio transparence) ... les enfants se produisent devant les parents et les copains, devant les festivaliers lors du festival d'enfant ;
- Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes tels que l'égalité fille/garçon, le droit de s'exprimer, la liberté, le droit à la vie privée, le respect des différences, le racisme, la solidarité, la guerre et la paix, la religion et la laïcité, la justice et l'injustice ;
- Grands jeux de rôles et d'énigmes (les enfants incarnent un personnage qu'ils ont choisi) ;
- Constitution d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles pour le blog des enfants, journal ou carnet de bord de l'ALAE ;
- Réalisation de productions citoyennes (sculptures, dessins...). Exemples : représentations de la citoyenneté, à travers l'art, vue par les enfants, représentations des valeurs de l'olympisme et des valeurs du sport vues par les enfants ;
- Partenariat avec le Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants) ;
- Mise en place d'inter ALAE autour d'activités diverses ;
- Fabrication d'un livret "Je me présente" sur lequel les enfants font part de leurs centres d'intérêts ;
- Temps de bilan avec les enfants. En fin de séquence d'animation et de semaine, les enfants s'expriment ;
- Mise en place d'un conseil de délégués ALAE (du CP au CM2) qui se réunit tous les deux mois pour la prise de décisions collectives ;
- Projets d'enfants, les enfants sont acteurs de leurs loisirs : permettre aux enfants de devenir acteurs de leurs loisirs, c'est les associer à l'organisation de leur lieu de vie. C'est leur permettre de vivre et d'agir avec d'autres enfants dans le cadre de projets dans lesquels ils peuvent trouver leur place. Le rôle de l'adulte est d'accompagner l'enfant et non de décider de tout à sa place. Tout au long de l'année, les enfants, en groupes, imaginent et choisissent leurs propres activités (matériel nécessaire, lieu, nombre d'enfants...). Pour cela ils sont accompagnés par leurs animateurs. Exemples de projets d'enfants : réalisation d'un grand jeu, danse, tournois de jeux de société, ateliers créatifs, carnaval, projet vidéo, création d'un livre et de jeux de cartes, « C'est moi qui décide ! », les enfants décident de leur après-midi et proposent un planning d'activités, activités et spectacles pour le Festival des enfants ;
- Les enfants sont acteurs de leur festival (stands tenus par les enfants, spectacles d'enfants, réalisation d'objets pour le marché d'été) ;
- Participation aux événements locaux en lien notamment avec les associations de quartier (Cadirac - Foix) et le conseil citoyen ;
- Les enfants sont associés à l'installation et au rangement de l'activité ;
- Implication des enfants dans l'élaboration des règles de vie sous forme de jeux ;
- Participation de l'association à la Fête du Jeu organisée par les ludothèques de L'agglo Foix-Varilhes ;
- Participation de l'association au collectif d'organisation du Carnaval à Foix (animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes...).

AXE II - « L'ENFANT DANS LE GROUPE, SES RELATIONS AUX AUTRES » LA PRISE DE CONSCIENCE DES AUTRES

SENSIBILISER LES ENFANTS AU PRINCIPE D'EGALITE ET D'ACCEPTATION DE L'AUTRE

Objectifs et compétences développés

- Lutter contre les stéréotypes et les stigmatisations ;
- Développer une culture de l'égalité ;
- Renforcer l'égalité fille/garçon depuis le plus jeune âge ;
- Développer un regard positif sur les différences ;
- Sensibiliser les enfants à la discrimination ;
- Prévenir des violences et du harcèlement ;
- Favoriser une ouverture culturelle ;
- Eduquer contre le racisme et l'antisémitisme ;
- Développer le respect et la solidarité ;
- Développer les liens intergénérationnels.



EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE OU RECONDUITES PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :

- Projets intergénérationnels avec les CCAS de chaque collectivité et les EHPADS du territoire : envois de cartes pour les fêtes de fin d'année, échanges de courriers, activités partagées, lotos, repas avec les aînés du village... ;
- Participation à la rentrée solidaire (solidarité laïque) et collecte de matériel scolaire pour les enfants du Cameroun ;
- Partenariats avec des associations humanitaires... par exemple : participation à la collecte de jouets au profit des Restos du Cœur, visite des locaux, intervention des Restos du Cœur sur l'ensemble de nos structures pour présenter leur association, vente d'objets réalisés par les enfants lors du festival des enfants, participation avec l'école de Cadirac, l'association de Quartier et les Cadirock à une chorale pour l'organisation d'un concert au profit des Restos du Cœur... ;
- Réalisation de projets communs à toutes les tranches d'âges (jardin, jeux, danse...) ;
- Mise en place d'activités sur « Les droits des enfants » pour sensibiliser les enfants à leur droit de manière ludique au travers notamment de différents supports artistiques et d'expression et par le biais de partenariats ;
- Action de solidarité au profit du service de pédiatrie du CHIVA. L'objectif : changer le regard qu'ont les enfants sur l'hôpital et ainsi dédramatiser l'entrée dans ce service, aider à la participation de projets pour améliorer le quotidien des enfants accueillis. Intervention auprès des enfants du service de pédiatrie avec manipulation d'instruments (tensiomètre, stéthoscope... à l'aide d'un doudou, explication du service...). Les enfants ont réalisé un tableau pour décorer le hall du service de pédiatrie, fabriqué et conçu des "tutos" pour des activités adaptées aux enfants hospitalisés ;
- Mise en place d'ateliers, d'activités pour renforcer l'égalité fille/garçon : projets d'enfants et activités mixtes, débats/ateliers philo, faire venir un intervenant comme le CIDFF ou un membre du corps médical pour évoquer la notion d'intimité, le respect du corps de l'autre.

Proposer des saynètes de théâtre, réaliser des affiches sur la vision des enfants de l'égalité fille/garçon. Mise en place d'une formation pour les équipes d'animation avec l'association Artemisia (bureau d'étude et organisme de formation agréé et qualifié Qualiopi) afin de former et d'accompagner les animateurs à la prise en compte de l'égalité des genres dans leurs postures professionnelles...

AXE III - « L'ENFANT ET SON ENVIRONNEMENT » **LA PRISE DE CONSCIENCE DE SON ENVIRONNEMENT**

PERMETTRE A L'ENFANT DE S'APPROPRIER SON ENVIRONNEMENT

Objectifs et compétences développés

Apprendre à le connaître et à le comprendre

- Se questionner sur le passé ;
- Stimuler sons sens de l'observation, son imagination ;
- S'éveiller à la nature ;
- Susciter l'envie d'être dehors, de découvrir le milieu naturel.

Apprendre à le protéger et à le respecter

- Développer des gestes éco - citoyens.

Sensibiliser au développement durable

- Comprendre les enjeux environnementaux.

Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE et de leur territoire

- Leur permettre de s'impliquer dans leur ALAE, dans leur quartier, dans leur ville, dans leur village, dans leur territoire.



EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :

- L'ensemble de nos structures adhèrent au dispositif « centre A'ERE » (anciennement Eco-Centre) mis en place sur le département par l'association départementale des Francas. Ce dispositif propose un projet global où l'environnement et le développement durable ont une place centrale. Il développe un programme d'éducation à l'environnement significatif, régulier et innovant ;
- Mise en place de projets pour embellir le territoire en partenariat avec les collectivités ;
- Découverte de l'environnement proche, de la faune, de la flore, balades à proximité ;
- Amener les enfants à découvrir, comprendre le monde qui les entoure, les questionner sur leurs conditions d'acteurs ;
- Découverte du patrimoine : par exemple participation à une exposition photo avec le conseil citoyen de Foix ;
- Partenariat avec « Les Amis des Forges » : découverte de vieux métiers, d'objets anciens et traditionnels ;
- Mise en place d'une brigade du tri, actions de nettoyage à proximité de la structure d'accueil ;
- Participation de l'association aux manifestations en lien avec l'éducation à l'environnement comme le Festival "Graines de mômes" et « La journée mondiale de l'eau » (SMDEA) ;
- Ramassage des déchets dans l'environnement proche de l'accueil de loisirs ;

- Activités sur les Saisons ;
- Suscitez l'envie de faire des activités « dehors », en plein air ;
- Fabrication de mangeoires, de nichoirs, d'hôtels à insectes ;
- Activités autour du jardinage ;
- Activités sur la nature ;
- Activités avec des matériaux de récupération et des matériaux naturels ;
- Jeux et activités ludiques sur le tri des déchets, activités upcycling : fabrication d'objets neufs avec des objets recyclés ;
- Débats et discussions sur l'environnement ;
- Fabrication de produits naturels (savon, dentifrice...) ;
- Sensibilisation aux produits locaux à travers l'élaboration d'un menu par les enfants pour l'ensemble des cantines de Foix et visite de la cuisine centrale de Foix ;
- Découverte des différentes institutions et des valeurs de la République...

Pour toutes ces activités nous serons amenés à solliciter des partenaires comme La Ressourcerie, Lien sauvage, le SPECTOM, l'Association des Naturalistes Ariègeois et conservatoire, Foix Terre d'Histoire, Le conseil citoyen de Foix, l'Ecole de pêche du Pays de Foix, la Fédération de l'Ariège pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les Francas de l'Ariège, les Amis des Forges ...

AUTRES ORIENTATIONS COMMUNES

RELATIONS AVEC LES EQUIPES ENSEIGNANTES

Afin qu'il y ait une cohérence et une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, nous échangeons et travaillons au quotidien avec les équipes enseignantes sur nos projets, nos fonctionnements, les enfants et des problématiques partagées telles que les règles de vie, la mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), une articulation entre les temps scolaires et périscolaires (pause méridienne, sieste, temps de transition...). Cette collaboration peut également déboucher sur des actions éducatives et pédagogiques (projets d'animations, projets d'activités partagées sur le temps APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)).



Des temps de concertation et d'échanges réguliers entre les directeurs(trices) des écoles et les directeurs(trices) des ALAE sont instaurés.

EXEMPLES DE PARTENARIATS

- Fêtes en commun
- Fêtes de rentrée et de fin d'année
- Fête de printemps
- Kermesses
- Projets en communs : jardinage, sophrologie, jeux d'opposition, réalisation d'une exposition, participation à la semaine olympique organisée par les éducateurs sportifs de la mairie de Foix, visite du PAAJIP, classe/ALAE semaine transplantée kayak (ALAE Foix).

RELATIONS AVEC LES PARENTS

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous favorisons depuis toujours les liens avec les familles, notamment...



- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures ;
- En formalisant des temps d'échanges deux fois par an (présentation de l'ALAE et présentation des projets...) ;
- En les conviant à des moments conviviaux et festifs (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...) et à partager une activité (jeux, jardinage, décoration pour le carnaval...) ;
- En les encourageant à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...) ;
- En soutenant les initiatives collectives d'associations de parents et/ou de parents délégués (organisation de manifestations éducatives...).

Exemple de projet partagé :

GRAND DEFI "VIVEZ BOUGEZ", projet à l'initiative de la DRAJES, de l'ARS Occitanie et de l'Institut régional du cancer de Montpellier... animé par la SDJES de l'Ariège et qui a pour objectif de sensibiliser les familles à l'importance d'une pratique physique régulière et de faire prendre conscience, de façon ludique, aux enfants, de l'intérêt d'être actif pour la santé.

Pendant 1 mois, à chaque activité physique pratiquée des cubes énergie ont été cumulés à l'école, sur le temps péri et extrascolaire, dans les associations sportives et lors d'activités en famille.

Des évènements ont été organisés afin d'inviter les parents à cumuler les cubes énergie avec leurs enfants : des activités physiques ont été proposées sur les ALAE (jeux sportifs, jeux d'expression, kermesse...) ainsi que des activités avec des partenaires (judo avec le Dojo de Foix, zumba avec Zumba Delphine Ariège et athlétisme avec Entente Athlétique Pays de Foix...)

LES PARCOURS EDUCATIFS ET LES PARTENARIATS

Les parcours éducatifs sont des activités qui visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge.

En lien direct avec le projet éducatif, les projets pédagogiques, les projets d'école, les PEDT (Projets Educatifs De Territoires).

Ces ateliers fonctionnent par cycles, avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps (périscolaire, scolaire APC, extrascolaire).

Ils sont animés par nos équipes, par des enseignants, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et des prestataires.

EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES PRESTATAIRES

- Boxe anglaise « Boxe attitude »
- Comité départemental de handball
- Dojo de Foix
- Dojo de Verniolle
- Ecole de pêche Foix-Montgailhard
- Entente Athlétique Pays de Foix
- Judo club Saint-Paul-de-Jarrat
- Pays de Foix Basket
- Rythmique Club du Comté de Foix-Montgailhard (GRS)
- FAC Gym Foix
- Tennis club de Foix
- Tennis club du Pic
- Tennis club de Verniolle
- L'USF-Ecole de rugby Barguilhère – Pays de Foix Séronnais
- Comité Départemental de rugby
- Le Mouv Fuxéen (gym douce)
- Les Joyeux Pétanqueurs de Montgailhard
- Zumba Delphine Ariège
- Foix Canoë Kayak Eau Vives
- Tarascon Foix Volley-ball



EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES ET LES PRESTATAIRES

- Arbosphère (grimpe d'arbres et éducation à l'environnement)
- Lien sauvage
- CIDFF Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
- Caméra au Poing
- Conseil citoyen de Foix
- Festival Résistances
- Foix Avenir (association des commerçants)
- Foix Terre d'Histoire
- L'accent (atelier d'écriture)
- Le Relais de poche
- Cirqu'en brousse
- Cirque catapulte
- La compagnie « Le théâtre de la terre »
- La Ligue de l'enseignement
- La Ressourcerie

- Association Naturaliste de l'Ariège et conservatoire d'espaces naturels d'Ariège
- Les Restos du Cœur
- L'APF France Handicap
- L'UNICEF
- L'Estive
- Le Relais de Poche
- Les Francas de l'Ariège
- PAAJIP Pôle Agglomération Adolescence Jeunesse Information Prévention
- Pôle artistique et culturel du Petit Prince
- C.I.A Danse Country
- Service de pédiatrie du CHIVA
- Radio transparence
- Associations des parents d'élèves
- Vivre en harmonie 09
- Sophro Jolie (sophrologie)...



EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES SERVICES DES COLLECTIVITES

- Bleu Printemps, résidence autonomie L'agglomération Foix-Varilhes
- Centre Communal d'Action Sociale de Foix, Montgailhard et Saint-Paul-de-Jarrat
- Cuisine centrale de Foix
- EHPAD de Bellissen à Foix (maison de retraite et accueil de jour)
- EPHAD de Verniolle « Le château »
- Ludothèques L'agglomération Foix-Varilhes (sites de Ferrières et de Varilhes)
- Médiathèques L'agglomération Foix-Varilhes (sites de Foix, St Paul-de-Jarrat et Varilhes)
- Mairie de Foix (semaine olympique, classe/ALAE transplantée kayak..)
- Mairie de St Paul-de-Jarrat (projet jardin, CCAS..)
- Mairie de Montgailhard (projet CCAS...)



➤ **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :

- Participation des enfants à l'organisation du 12^{ème} Festival des enfants (samedi 14 juin 2025). Les enfants sont acteurs du festival (projet d'enfants).
- Participation des enfants à la 1^{ère} édition du Festival du jeu qui aura lieu à Varilhes les 23 et 24 avril 2025. La première journée sera ouverte à tous les publics de 3 à 11 ans. Et la 2^{ème} journée sera réservée aux enfants qui fréquenteront ce jour-là les accueils de loisirs de L'agglomération Foix-Varilhes.
- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglomération Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant sur toutes les structures ALAE/ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme, ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...) et sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.
- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants, partage d'activités...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Nous envisageons d'aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement de l'association et de chaque accueil de loisirs et sur les différents projets afin d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat et de L'agglo Foix-Varilhes.

- **Budget général**

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.



2. Présentation de l'équipe pédagogique :

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLOMES
CABALLERO Aurélie	Directrice référente et animatrice	BPJEPS Loisirs tous publics
DA GRACA Pauline	Directrice et animatrice	BAFD

L'équipe d'animation est composée de deux directrices diplômées, d'animateurs permanents diplômés, d'animateurs saisonniers et d'animateurs stagiaires.

3. Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation

• Fonctionnement de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs des vacances est mis en place par L'agglomération Foix-Varilhes. Il est organisé par notre association. L'accueil de loisirs est ouvert en priorité aux enfants résidant sur le territoire de L'agglomération Foix-Varilhes (soit 42 communes) et aux enfants dont au moins un des deux parents y travaille. Il est ouvert durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

• L'accueil des enfants en situation de handicap

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation de handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...)
- En accueillant, dans le cadre d'un partenariat avec l'UEMA (*Unité d'Enseignement Maternelle Autisme*) de Varilhes et l'UEEA de Montgailhard (*Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme*) des enfants qui ont des troubles autistiques ;
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter ;
- En sensibilisant les enfants à la différence ;
- Par la mise en place de partenariats avec des associations telles que l'association des Paralysés de France, l'association « Sur les pas d'Emmy » ...

- **Descriptions des différents temps d'une journée**

07h30 - 09h30	Accueil des enfants et de leurs familles. Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille à la porte les parents et filtre les entrées.
09h30 - 10h00	Présentation de la journée et appel.
10h00 - 11h30	Activités.
11h45 - 12h00	Accueil des familles des enfants qui ne restent pas au repas. Accueil des enfants et de leurs familles venant pour le repas et l'après-midi.
12h00	Repas « temps éducatif et convivial ».
13h30 - 14h00	Accueil des enfants et de leurs familles venant pour l'après-midi. Repos pour les petits, temps calme et libre pour les autres.
14h00 - 16h00	Appel et activités.
16h00	Goûter.
16h30/45 - 18h30	Continuité des activités, ateliers, jeux libres, jeux de société.
17h00 - 18h30	Départ échelonné des enfants, le directeur accueille les parents à la porte.



- **Les locaux**

Espace

- 1 salle principale qui sert de réfectoire, équipée d'une cuisine satellite pour la mise en température des repas. Cet espace est aussi un lieu d'accueil pour les familles. Il est suffisamment spacieux pour être utilisé également comme salle d'activités. Une partie est aménagée en espace de jeux d'imitation ;
- 1 salle d'activités artistiques ;
- 1 salle de repos et de sieste ;
- 1 salle de jeux de construction et d'imitation (« salle Kapla ») ;
- 1 bureau administratif ;
- 1 vestiaires pour les affaires des enfants ;
- Espace extérieur (cour, préau, jardin) ;
- 2 blocs de 3 sanitaires adaptés + 1 sanitaire pour les adultes.

Une salle de restauration

Les repas sont préparés par un traiteur (ANSAMBLE) et sont réchauffés et servis par un personnel dédié. Ils sont pris dans la grande salle principale.

- **Déroulement d'une journée**

<p>07h30/09h30 Accueil du matin</p>	<p>Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille les enfants et les parents, demande qui viendra chercher l'enfant, vérifie si la personne (autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations, consigne les observations éventuelles et demande si les plus jeunes doivent se reposer.</p> <p>Les enfants vont poser leurs affaires dans le vestiaire (accompagnés par leurs parents ou le directeur).</p> <p>Pendant l'accueil, les animateurs arrivent de façon échelonnée et proposent des petites activités calmes aux enfants (dessin, lecture, jeux d'imitation...).</p> <p>Lorsque le groupe est conséquent, 1 animateur peut prendre un groupe en « salle Kapla » pour faire des jeux d'imitation.</p>
<p>09h30/10h00</p>	<p>Présentation des activités et temps libre surveillé en extérieur. Appel.</p>
<p>Matinée</p>	<p>Activités : après l'appel, différents ateliers sont proposés, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. « Susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités ».</p> <p>Penser à faire ranger le matériel après les activités, et à faire un bilan avec les enfants.</p> <p>Afin que chaque enfant s'y retrouve, nous veillons à proposer des activités variées. Les enfants ont également la possibilité de ne rien faire, ou de jouer à des jeux d'imitation, regarder des livres...</p>
<p>11h45/12h00 Avant le repas</p>	<p>Départ échelonné pour ceux qui ne mangent pas à la cantine. Temps calme, temps libre, WC + lavage des mains (11h30 /12h00). Appel.</p>
<p>12h00 Repas</p>	<p>Les enfants qui se reposent sortent de table en premier pendant que les autres font des jeux calmes à table (comptines, petits jeux...). Ils partent ensuite pour le temps calme en s'étant lavé les mains auparavant.</p> <p>Les enfants de 5 ans mangeront à une table sans adulte (table au centre). Ils seront donc plus autonomes. Cela permettra également de préparer la transition avec l'ALSH de Verniolle.</p> <p>Les animateurs mangent avec les enfants.</p>

13h30/14h00 Accueil Après-midi	Départ pour le « temps repos » des petits, temps calme et libre, mise en place du matériel des activités. L'accueil est fait par un animateur informé des modalités (même organisation que le matin). Appel.
Après-midi	Activités : après l'appel, présentation des ateliers (entrecoupés de jeux libres). L'enfant choisit les activités. « Susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités ». Penser à faire ranger le matériel après les activités. Penser à faire un bilan avec les enfants après les activités. Afin que chaque enfant s'y retrouve, nous veillons à proposer des activités variées. Les enfants ont également la possibilité de ne rien faire, ou de jouer à des jeux d'imitation, regarder des livres...
16h/16h30-45 Goûter	Lavage des mains. Pendant le goûter un temps d'échanges avec les enfants est instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies. A la fin du goûter, les enfants se lavent les mains, puis se répartissent selon les jours, dans la cour, dans les salles d'activités, en salle Kapla...
17h00/18h30 Accueil du soir	Départ échelonné des enfants. Le directeur accueille les parents à la porte, vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et barre l'enfant. Les autres animateurs, placés à des endroits stratégiques, jouent un rôle de présence active et proposent des petits ateliers simples, de continuer les activités de l'après-midi, jeux de sociétés, jeux libres...

- **Organisation du temps repas**

Horaires	Le temps du repas est un moment convivial au cours duquel les échanges avec les enfants sont privilégiés. Les animateurs mangent à table avec les enfants. L'accent est mis sur la découverte de nouvelles saveurs. La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus. 12h00 : repas 16h00/16h30-45 : goûter. Il est préparé à l'avance par un animateur dans la cuisine. Les enfants de 5 ans goûtent seuls à une table selon les mêmes modalités que pour le repas du midi.
Organisation des salles	Les enfants mangent dans la grande salle ou à l'extérieur si le temps le permet.
Encadrement	Si possible un animateur par table ou pour deux tables.
Temps repas	Organisation au moment du repas Après l'entrée et le plat principal : faire vider les assiettes par les enfants dans le plat vide. Puis les animateurs amènent tout sur le chariot. Après le plat principal : les enfants vident les assiettes dans le plat vide et mettent les couverts au milieu de la table. Les animateurs amènent tout sur le charriot. Après le dessert : ranger les verres, les ramequins, les petites cuillères et les assiettes à dessert au centre de la table qui sont ensuite amenés sur le chariot par les animateurs. Les groupes sortent de façon échelonnée. En premier les petits qui se reposent et en deuxième les autres enfants (petits jeux en attendant). Les enfants de 5 ans : afin de leur permettre d'être plus autonomes, et de faciliter la transition avec l'ALSH de Verniolle, ce groupe débarrassera sur le charriot de service tout ce qui ne se casse pas (couverts, carafes, saladiers...).

- **Organisation des temps repos et temps calme**

<p>Temps repos</p>	<p>Dès la fin du repas, 2 animateurs appellent les enfants qui vont se reposer (notés le matin sur la fiche d'appel par le directeur).</p> <p>Durant ce temps, plus encore que d'habitude, l'accent est mis sur la posture des animateurs : être rassurant, parler doucement... afin que les enfants arrivent au dortoir dans de bonnes dispositions.</p> <p>Les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains et récupèrent leurs doudous, sucettes, ... dans le vestiaire.</p> <p>1 animateur reste avec les enfants aux sanitaires.</p> <p>1 animateur accompagne les enfants dans le couloir afin de les aider à se déchausser, enlever les pulls si nécessaires, enlever les lunettes...</p> <p>L'animateur les accompagne ensuite au dortoir où ils s'installent sur leur lit (lits installés le matin, avec le nom des enfants).</p> <p>Lorsque tous les enfants sont installés confortablement, 1 animateur lit une histoire (ne pas montrer les images), puis peut mettre un peu de musique.</p> <p>Les animateurs s'installent près des enfants afin de les rassurer.</p> <p>Lorsque quelques enfants se sont endormis, 1 animateur rejoint le reste du groupe.</p> <p>Lorsque tous les enfants dorment, l'animateur préposé à la sieste peut se mettre dans la salle à côté afin de préparer des activités.</p> <p>Si des enfants n'arrivent pas à s'endormir, ils peuvent se relever pour rejoindre le groupe (au bout de 30 à 45 minutes environ).</p> <p>Lorsqu'il y a beaucoup d'enfants (au-delà de 16 lits), la salle Kapla peut également être utilisée sur ce temps comme salle de sieste ; les animateurs se répartissent alors un dans chaque salle, et procèdent comme indiqué ci-dessus.</p>
<p>Temps calme</p>	<p>En attendant que les sanitaires soient libres, les enfants qui ne dorment pas restent dans le réfectoire (ils patientent en faisant un petit jeu, une chanson...).</p> <p>Les animateurs accompagnent ensuite les enfants aux sanitaires afin qu'ils se lavent les mains, et récupèrent s'ils le souhaitent leurs doudous.</p> <p>Les enfants sont ensuite installés au coin lecture (sur des tapis le plus souvent). Le temps calme peut prendre des formes différentes : lectures d'histoires, kamishibaï, postures de yoga...</p> <p>Comme pour le temps repos, l'accent est mis sur la posture des animateurs.</p>



- **Analyse de situation liée aux vacances**

Analyse générale, public en lien avec les objectifs

Les enfants accueillis sur l'accueil de loisirs sont issus majoritairement de L'agglomération Foix-Varilhes, de milieux sociaux et culturels différents. Depuis avril 2019, les enfants de l'ALSH des vacances peuvent être accueillis sur plusieurs sites : Foix, Saint-Paul-de-Jarrat, Varilhes et Verniolle.

Les ALSH sont situés dans un territoire qui valorise son patrimoine (musées, aménagements, restauration de sites anciens, spectacles, tissu associatif très riche...). Ils sont également situés à proximité d'infrastructures sportives et culturelles.

Notre association est associée au Projet Educatif de Territoire de L'agglomération Foix-Varilhes.

Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 5 ans.

Le groupe est équilibré majoritairement, avec des « plus petits » qui ont besoin de se reposer.

Les enfants sont en général fatigués par le rythme imposé au quotidien. Pour les plus petits, la propreté n'est pas toujours acquise, que ce soit pendant les temps de repos ou durant la journée. Certains enfants portent des couches, à la journée ou pour la sieste.

Les enfants sont accueillis à l'ALSH de Verniolle dès leurs 6 ans. Cela implique qu'ils peuvent changer d'ALSH en cours d'année.

Les besoins et rythmes varient, entre les enfants de 3 ans, et les « grands » de 5 ans.

Constat

Pour donner suite à cette analyse, nous souhaitons mettre l'accent sur la prise en compte du rythme de l'enfant dans son ensemble (biologique et individuel). Nous devons rester vigilants au bien-être et à l'écoute de chaque enfant afin de leur permettre de s'épanouir et de devenir autonomes. L'équipe mettra en place des outils et des espaces pour permettre aux enfants de s'exprimer.

De plus, afin de faciliter la transition avec l'ALSH de Verniolle et de préparer au mieux les enfants, l'accent sera mis sur l'autonomie des plus grands, que ce soit lors des repas, des goûters, ou des activités. Nous organiserons également des temps de rencontres entre les « grands » de l'ALSH de Varilhes et les enfants de Verniolle (accueil à Verniolle, sorties communes,).

Enfin, nous impulsions des rencontres avec les enfants des ALSH du Pays de Foix-Varilhes, autour de projets communs.



4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions

L'équipe a choisi cette année de travailler sur deux objectifs en particulier. Le travail effectué par les équipes ne se cantonnera pas à eux seuls. Il est évident qu'il faudra également ne pas perdre de vue l'ensemble des valeurs éducatives de l'association (la solidarité, la citoyenneté, le vivre ensemble...) ainsi que les orientations pédagogiques communes à toutes les structures de l'association et les orientations du Projet Educatif de Territoire.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
<p>Respecter le rythme de l'enfant dans son individualité.</p>	<p>Aménager des espaces adaptés.</p> <p>Adapter les différents temps de la journée.</p> <p>Être à l'écoute et attentif au rythme de chacun.</p>	<p>Matérialiser des « coins » (construction, imitation, lecture, jeux de société...) d'accès libres, adaptés en fonction de l'âge et des besoins.</p> <p>Décorer les espaces. Instaurer des temps calmes et des réveils échelonnés (petits). Proposer des activités adaptées au rythme de l'enfant.</p> <p>Prendre en compte l'envie et la fatigue des enfants. Leur permettre de ne « rien faire ».</p>
<p>Favoriser le vivre ensemble.</p>	<p>Favoriser l'entraide.</p> <p>Aider les enfants à s'exprimer.</p>	<p>Responsabiliser les plus grands Valoriser les attitudes solidaires au quotidien. Mettre en place des jeux favorisant la coopération. Organiser des passerelles avec l'ALSH de Verniolle. Mettre en place des passerelles avec la résidence autonomie Bleu printemps.</p> <p>Mise en place de jeux d'expression. Bilans avec les enfants. Discussions philosophiques. Prise en compte de l'avis des enfants.</p>
<p>Sensibiliser les enfants à l'environnement.</p>	<p>Permettre aux enfants de découvrir leur environnement naturel.</p> <p>Permettre aux enfants de découvrir leur patrimoine proche</p>	<p>Activités sur le thème de l'eau. Sorties nature / pédagogiques. Activités créatives avec des éléments naturels du milieu environnant.</p> <p>Mise en place de partenariats avec les associations locales.</p> <p>Rencontres avec les autres ALSH :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sorties et activités communes. • Projets communs.

Pour cette année le fil conducteur sera : « **Voyage au fil de l'eau** ».

Nous souhaitons travailler cette thématique comme suit :

- Les pieds dans l'eau (vacances d'automne)
- L'eau en fête (vacances de fin d'année)
- Autour de l'eau (vacances d'hiver)
- Sur l'eau (vacances de printemps)

Cette thématique sera l'occasion de mettre en avant l'intergénérationnel, l'expression, l'environnement et de mettre en place des projets innovants (radio, vidéo, expériences, ...).

Ce sera également un moyen d'aborder la citoyenneté (la différence, l'égalité filles/garçons...).

Ce thème est commun aux 4 ALSH de L'agglo Foix-Varilhes, ceci afin de favoriser les échanges entre les différents sites d'accueil ALSH et de créer une dynamique commune.

Cette thématique sera valorisée lors du Festival du jeu 2025 et du Festival des enfants 2025.

5. Activités

Elles devront permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement qui ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

6. Evaluation

L'évaluation est réalisée :

- Par des bilans avec l'équipe d'animation chaque fin de période : retour sur l'ensemble des actions d'animation menées, point sur le fonctionnement, réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexions...).
- Avec les différents acteurs et partenaires de l'accueil collectif de mineurs : bureau de l'association, L'agglomération Foix-Varilhes, et différents partenaires et prestataires.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
Respecter le rythme de l'enfant dans son individualité.	<p>Aménager des espaces adaptés.</p> <p>Adapter les différents temps de la journée.</p> <p>Être à l'écoute et attentif au rythme de chacun.</p>	<p>Des espaces ont été aménagés. Le mobilier est adapté à l'âge. Le mobilier est adapté aux besoins.</p> <p>Les temps de la journée sont adaptés en fonction de l'âge. Les temps de la journée sont adaptés en fonction des besoins de l'enfant.</p> <p>Les temps de la journée sont modifiés si besoin.</p>	<p>Au moins trois espaces sont identifiés pour les enfants (coin lecture, coin jeux d'imitation, coin jeux de construction...).</p> <p>Tous les espaces ont du mobilier adapté.</p> <p>Au moins un temps de repos/calme est mené dans la journée.</p> <p>Alternance d'activités sportives et d'activités calmes par demi-journée.</p> <p>Au moins un temps de jeu libre par demi-journée est mis en place.</p> <p>Les enfants ont la possibilité de ne rien faire.</p>
Aider les enfants à devenir les citoyens de demain	<p>Favoriser le vivre ensemble</p> <p>Sensibiliser les enfants à l'environnement</p>	<p>Les plus grands aident les plus petits Les enfants s'entraident, coopèrent</p> <p>Mise en place de partenariats avec les associations locales. Sorties nature / pédagogiques Activités créatives avec des éléments naturels du milieu environnant. Rencontres avec les autres ALSH :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sorties et activités communes. ▪ Projets communs 	<p>Au moins 2 jeux collectifs et/ou coopératifs par période Au moins 5 entraides par jour (accrocher son manteau, se servir à table,...)</p> <p>Au moins 1 partenariat par période Au moins une sortie par période Au moins la moitié des activités comportant des éléments naturels/ de récupération Au moins 2 sorties ou événements en commun avec un autre ALSH pendant l'année</p>

7. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, le blog des enfants et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : temps conviviaux avec les familles entre chaque période de vacances, Festival des enfants...

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

